

# **APRED**

Institut participatif pour le progrès de la paix  
Route des Siernes Picaz 46  
1659 Flendruz  
Suisse  
41 (0)79 524 35 74 / 41 (0)26 925 80 66  
www.apred.ch / cb@apred.ch

Genève, le 4 mai 2024

## **PV de l'assemblée générale du 4 mai 2024**

Qui a lieu par zoom et près de la statue de Gandhi à Genève

---

Présences : Michel Monod, Christophe Barbey, Ludo Van der Heyden, Yves Lador et Isabelle Frutiger.

Excusés : Sheridan Ward, Aurore Juillerat, Pierre Santschy, Moses Uyang, Patrice Dufaud, Jean-Claude Vignoli, Françoise Solomiac, Joël Graf, Marco Kappenberger, Raphaël Porteilla.

### **1. Accueil**

Chacun se présente. Christophe annonce les excusés.

### **2. PV AG 2023**

Le PV de l'AG 2023, qui est en ligne, est approuvé.

Tous les documents de l'AG sont en [ligne ici](#).

### **3. Rapport annuel 2023-24**

#### **Les succès.**

Financement de la paix : On progresse : tous les États membres de l'ONU sont désormais tenus de contribuer au Fonds de l'ONU pour la paix à travers le budget régulier de l'organisation. Nous continuerons à demander à ce que le fond pour la paix puisse aussi recevoir des dons privés.

Culture de la paix : Le Conseil des Droits de l'homme reprend le concept pour étudier les outils de la paix. Processus prévu sur deux ans. À préparer.

Travail pour le haut-commissaire aux droits de l'homme sur les « Îles Marshall et le nucléaire ». L'élection d'Isabelle apporte une nouvelle énergie à l'association et à son administration. Avec remerciements.

#### **Les projets :**

Augmentation du travail sur la non-militarisation. Site web, examens périodiques universels, recherche de nouveaux pays prêts à passer « sans armée ».

Politiques de paix. Continuation de leur promotion par divers moyens.

Michel Monod présente un Manifeste pour le Désarmement et la défense civile.

### **4. Administration**

Michel admire l'engagement bénévole d'Isabelle et Christophe.

La lettre d'information a été envoyée à 400 pers.

### **5. Comptes**

Les comptes, révisés par Faly Ranaivoson, sont approuvés. Recherche de fonds futures. L'assemblée réélit le vérificateur, Faly Ranaivoson.

## 6. Statuts

Les modifications des statuts proposées sont approuvées, sauf les « protections des victimes et auteurs de violences », et la « vulgarisation et diffusion » qui se complètent, à discuter plus avant.

## 7. Avenir

Temps de travail. En augmentation.

Apred-ONU. Comme d'habitude, et toujours en mieux.

## 8. Comité

Genre « bureau », à renforcer. Reconduit.

## 9. Merci et y'a du travail !

Quelques autres perspectives, réussites et améliorations sont évoquées.

Pour conclure, l'APRED agit pour un monde qui ne tue plus, pour le droit à la paix et sa réalisation, pour le droit à la vie, à une vie épanouissante.

Les lignes de travail futures sont la continuation du travail à l'ONU et au Conseil des Droits de l'Homme, entre autres pour une culture de la paix, pour le respect et la ratification de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, pour la dépénalisation du suicide et, avec les pays sans armée pour le recul et la disparation de la guerre et des violences. Continuons à construire un monde heureux, vivant et serein !

Peace for peace and leaving no one behind!

Par une paix vivante, juste et complète ne laissant personne de côté !

PV fait à Genève et dans un train, 8 mai 2024.

Isabelle et Christophe.